

Association romande des éleveurs de chiens de race: l'histoire d'un succès

L'ARECR, Association romande des éleveurs de chiens de race, comme son nom l'indique, groupe des cynologues qui s'adonnent, modestement ou d'une manière plus importante, à l'élevage de chiens de race en Suisse romande. Elle a été créée en 1996, après un certain nombre de mois de contacts et de mise au point.

*Louis Mayer
président de l'ARECR*



Historique de la création

J'étais à l'époque secrétaire-juriste de plusieurs associations professionnelles. J'étais aussi cynologue, avec mon compagnon, éleveur de chiens. A ce titre, j'ai siégé quelque temps au comité central du Spaniel-Club suisse. J'étais donc bien placé pour constater que si, dans les associations professionnelles, les échanges étaient fructueux, il n'en était rien, sauf rares exceptions, parmi les éleveurs canins. Certes, un élevage n'a que rarement la dimension voulue pour qu'on le considère comme une entreprise profes-

sionnelle. Néanmoins, tout producteur d'une portée est, peu ou prou, confronté à des éléments qui en font une véritable micro-entreprise: il faut des connaissances techniques pour mener à bien le choix des géniteurs, la saillie, la gestation, la croissance et l'éducation des chiots; il faut gérer la communication, la publicité, pour trouver, recevoir et choisir des acquéreurs; il y a aussi les questions administratives. C'est donc tout naturellement qu'il m'est venu l'idée de créer une association «professionnelle» des éleveurs. J'en ai parlé à quelques collègues, qui ont été intéressés.

A quelques-uns, nous avons tenu plusieurs séances pour mettre au point le concept. Une assemblée constitutive s'est réunie le 4 décembre 1996.

18 éleveurs y participaient. Le projet de statuts a été discuté, amendé et adopté. Une dizaine de participants ont adhéré immédiatement. Un comité a été élu, qui s'est mis rapidement au travail.

Le succès a été fulgurant: un an après sa création, l'association comptait 78 membres et, l'année suivante, 130 avaient adhéré. Par la suite, l'augmentation a été constante, jusqu'aux 188 membres

actuels. On peut estimer que cela représente les deux tiers des éleveurs SCS de Suisse romande.

Les statuts

Les statuts de l'association expriment bien quels sont ses objectifs:

- promouvoir l'élevage dans le respect du chien et de son propriétaire;
- donner aux éleveurs et futurs éleveurs un complément de formation, des informations et des conseils;
- être un interlocuteur de la Société Cynologique Suisse et de ses organes;
- représenter et sauvegarder les intérêts de ses membres à l'égard des autorités, des organisations cynologiques et du public;
- établir entre ses membres des liens de confraternité.

Défendre les intérêts des éleveurs romands implique une lutte contre les trafiquants de chiens et les élevages non contrôlés. C'est pourquoi les statuts n'acceptent que ceux qui sont détenteurs d'un affixe reconnu par la FCI.

Mais certains n'ont pas encore d'affixe, s'agissant des futurs éleveurs mentionnés aussi dans les statuts. C'est pourquoi on peut aussi adhérer à l'ARECR en étant propriétaire d'un chien avec pedigree FCI. Un peu moins d'un quart des membres sont dans ce cas.

L'association est spécifiquement romande, mais elle n'est pas interdite aux Alémaniques, car les statuts précisent simplement qu'il faut être domicilié en Suisse. Nous n'avons que trois membres outre-Sarine, sans doute en raison de la langue et de l'éloignement géographique. Nous filtrons d'ailleurs les adhésions alémaniques, que le comité n'accepte en principe que s'il n'y a pas déjà parmi les membres un éleveur romand de la race.

Réticence de la SCS

Comme notre vocation est aussi d'être un interlocuteur pour la représentation de nos membres auprès des organisations cynologiques, il était tout naturel que nous demandions à être une section de la Société Cynologique Suisse. Le comité central de la SCS a été d'abord surpris de notre demande et passablement réticent. Manifestement, il craignait que nous lui ôtions des compétences pour régler l'élevage.

Il a fallu nombre d'échanges de lettres, ainsi que des visites à des membres du co-

mité central pour expliquer nos intentions, avant que la SCS nous accepte comme section, en février 1999. Depuis lors, nous avons largement démontré notre loyauté à l'égard de notre organisation faïtière.

Le comité central nous a demandé de rajouter quelques précisions dans nos statuts, ce qui fut fait. Mais il en est une à laquelle nous n'avons pas donné suite. En Suisse romande, il va de soi que toutes les fonctions mentionnées au masculin dans les statuts peuvent aussi être assumées par des femmes. Cette évidence ne semblait pas avoir cours au-delà de la Sarine. Le comité central nous a recommandé de corriger notre texte avec «président-e» ou «trésorier-ère». Nous avons répondu en demandant si, quand nous parlions de chiots, il fallait aussi les mentionner au féminin. La SCS n'a pas insisté.

Les conférences

La première activité de l'ARECR a été l'organisation de conférences. Il y en a eu 65 jusqu'à ce jour. On peut en consulter la liste sur www.chien.ch.

Les sujets sont souvent des questions vétérinaires utiles à l'élevage, présentées par les meilleurs spécialistes francophones, romands ou parfois français. Mais il y a aussi d'autres thèmes, comme les problèmes juridiques ou les questions de comportement. Une autre séance fort utile, en principe annuelle, est une table ronde où nous abordons à bâtons rompus toutes sortes de sujets.

Comme nous le disons dans notre invitation, nous échangeons «nos trucs, nos astuces, nos bonnes combines, nos recettes, nos bonnes et nos mauvaises expériences, les adresses recommandables et celles qu'il vaut mieux éviter, nos petits et nos grands secrets, nos questions non résolues... Si vous ne savez pas tout, venez vous renseigner! Si vous savez déjà tout, venez en faire profiter les autres... ». Nous collaborons aussi aux cours pour éleveurs organisés par la SCS.

Les ring-trainings

Dès 1999, nous avons mis sur pied des ring-trainings, c'est-à-dire des entraînements pour présenter un chien en exposition. Ils ont lieu tous les 15 jours, jadis dans la halle de l'Abbaye de Montheron, qui est maintenant en réfection, et actuellement sous la cantine de Sauvabelin, sur les hauts de Lausanne. Le but n'est pas de juger le chien, mais de faire des

exercices et donner des conseils pour le présenter à son avantage.

Les jeunes sont admis à partir de 12 semaines, après leur deuxième vaccin. Après l'entraînement, le repas facultatif au restaurant tout proche est l'occasion de continuer les échanges.

Le site www.chien.ch

Un autre succès de l'association est son site internet www.chien.ch (ou www.chiens.ch). Lors de la création de l'ARECR, ces noms de domaines étaient déjà réservés, mais non utilisés. J'allais vérifier régulièrement s'ils ne s'étaient pas libérés. Ce fut le cas un petit matin d'hiver et, croyez moi, je n'ai pas mis long à les réserver au nom de l'ARECR.

Le public peut y consulter principalement la liste des membres classés par race élevée et la liste des chiots disponibles. Il y a aussi de nombreuses pages donnant des renseignements sur nos activités et des renseignements intéressants le monde canin. Il y a près de 50'000 visites par année, au cours desquelles 800'000 pages sont consultées. Le site sera bientôt réaménagé pour corriger certains défauts et améliorer ses performances.

Autres activités

L'ARECR a encore d'autres activités moins régulières. L'Office vétérinaire fédéral nous considère comme interlocuteur et nous consulte sur ses projets. Nous nous basons en général sur la réponse de la SCS pour définir notre prise de position. De nombreuses questions sont posées à l'association. De la part du public d'abord, souvent par courriel ou par téléphone auprès des membres du comité; nous y répondons dans la mesure du possible. De la part de nos membres aussi, parfois en cas de litige; mais nous ne nous immisçons pas dans les différends des éleveurs avec leur club de race ou la SCS. Nous proposons aussi à nos membres des conditions favorables pour conclure une assurance de protection juridique ou de responsabilité civile. Le stand que nous tenons dans les expositions en Suisse romande est aussi l'occasion de donner des renseignements au public, notamment par la distribution de notre dépliant «Pourquoi un pedigree?».

Les raisons du succès

Pour quelles raisons l'Association romande des éleveurs de chiens de race

peut-elle afficher une telle réussite? Il y a sans doute la question de la langue. A la fin du siècle dernier, la SCS était surtout la SKG et les membres romands se sentaient souvent mis de côté, faute d'une traduction systématique des documents en allemand. Les choses ont heureusement changé depuis lors. Peut-être que l'existence de l'ARECR n'y est pas totalement étrangère. La proximité géographique est aussi un facteur favorable. Quelle que soit l'activité, les membres n'ont pas à faire de longues heures de trajet pour y participer. La qualité des conférences explique aussi la réussite. Nous avons en Suisse romande (mais aussi en France voisine) d'excellents orateurs francophones, spécialistes de leur sujet. C'est autre chose que d'entendre des conférenciers s'exprimant avec peine dans

notre langue, ou qu'il faut suivre avec des écouteurs sur les oreilles.

Les clubs de race sont en majorité constitués de simples propriétaires de chiens. C'est pourtant leur assemblée qui décide des conditions d'élevage. Les éleveurs sont en minorité et en concurrence entre eux, que ce soit pour le placement des chiots ou dans les expositions; ils y a souvent entre eux une certaine suspicion. Un forum où les éleveurs sont en majorité et réunissant diverses races n'a pas ces inconvénients. Les échanges y sont plus spontanés, dans un climat de confiance. C'est pourquoi les éleveurs romands participent avec assiduité à ces occasions de contacts.

La renommée de l'association a franchi la Sarine. Des éleveurs alémaniques nous

demandent régulièrement pourquoi un organisme tel que l'ARECR n'existe qu'en Suisse romande.

Nous leur répondons simplement qu'il faut que quelqu'un prenne l'initiative de créer une même association ailleurs en Suisse. Certes, le faire sur l'ensemble de la Suisse alémanique ne serait pas une bonne idée, car les distances ne favoriseraient pas la participation régulière aux activités. Mais une association des éleveurs de la région zurichoise, bernoise, bâloise ou autre serait envisageable. Si une telle initiative prenait corps, nous l'appuierions volontiers en partageant notre expérience. Et nous serions heureux qu'elle rencontre le même succès que celui dont nous pouvons être fiers.

«Nous avons passé un bon moment. Merci.»

Le Crématoire Animalier de Seon offre bien plus que l'élimination écologique des animaux.

L'entreprise se soucie également des détentrices et détenteurs du défunt qui ne doivent pas rester seul(e)s avec leurs questions.

Oui, il était encore là. Elle le voyait quand elle tournait légèrement le rétroviseur: Otello était sur le siège arrière. Vraiment, comme toujours.

Karin Wenger conduisait lentement. Elle avait éteint la radio. C'était son dernier voyage avec Otello.

Seon, quartier industriel, le 8 juillet. Cette femme sportive est maintenant assise dans une petite pièce; Esther Sager, conseillère au Crématoire Animalier, est assise en face d'elle. Otello, le Labrador noir, est couché dans une corbeille d'osier à côté des deux dames. «Un bel animal», dit Esther Sager. Karin Wenger se prend le front entre les mains - comme si elle aurait pu arrêter ses larmes.

«Excusez-moi», dit-elle. «Vous n'avez pas besoin de vous excuser», dit Esther Sager doucement, mais sûrement.

L'ancienne infirmière qualifiée en entraînement mental se consacre depuis dix ans au travail du deuil suite de la perte d'un animal. Au Crématoire Animalier de Seon, il y a deux salles d'accueil aménagées simplement - et une salle d'attente confortable.

«Le deuil d'un animal domestique est un

grand tabou», dit Mme Sager. «Parfois il est nécessaire de libérer les gens de la honte de leur propre deuil. Certaines personnes qui arrivent ici ont besoin d'un tel soutien.»

En guise de cadeau, qui est très apprécié, nous moulons une empreinte de la patte de l'animal décédé qui est apporté par son maître à Seon. Lors d'une incinération collective, les cendres de l'animal sont conservées dans la tombe commune du jardin Sainte-Catherine au Châlet-à-Gobet près de Lausanne. Selon leurs vœux, Les propriétaires peuvent assister à une incinération individuelle, et environ une heure plus tard, selon le poids de l'animal, repartir avec les cendres dans une urne de leur choix.

Il n'y a pas de risque d'échange involontaire. A chaque animal apporté pour une incinération individuelle, nous fixons une plaquette d'identification gravée d'un numéro. Cette plaquette accompagne l'animal durant tout le processus d'incinération; la concordance est contrôlée à plusieurs reprises.

«Avec un animal domestique vieillissant, les gens sont inévitablement confrontés au déclin», dit Esther Sager: «Aujourd'hui, les proches gravement malades sont pris en charge par des professionnels - hors du domicile. Mais on ne peut pas évincer la mort d'un animal domestique. La mort s'approche dans la maison.»

Et elle peut conduire à des questions

personnelles et ouvertes. Un couple âgé reste inoubliable pour l'infirmière en entraînement mental: les deux en arrivèrent à discuter, dans la salle d'accueil à côté de l'animal mort, comment ils organiseraient leur propre enterrement. «Je leur ai demandé si je devais quitter la salle. Mais ils ont voulu que je reste.»

Combien de détenteurs d'animaux cette femme attentive a-t-elle déjà accompagnés dans les moments difficiles? «Je ne les compte pas - il doit y en avoir quelques centaines», dit Esther Sager. Impossible d'exercer ce travail 7 jours sur 7. Un tournus bien organisé répartit cette tâche exigeante entre huit collaborateurs.

«Nous ne sommes pas des thérapeutes, mais nous sommes toujours à l'écoute.» Pas seulement pour la première discussion dans la salle de conseils.

Le Crématoire Animalier de Seon offre bien plus que l'élimination écologique des animaux. Notre préoccupation se porte aussi sur toutes les questions que se posent les propriétaires. Nous ne vous laissons jamais seuls.

**Crématoire Animalier de Seon SA
Birren 25
5703 Seon
tél 062 775 14 84 fax 062 775 05 53
site www.crematoire-animalier.ch
e-mail: info@crematoire-animalier.ch**